

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## INFORMER, EXPLIQUER, COMPRENDRE L'INTERCOMMUNALITÉ, LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DE 2020

Mis en ligne le 19 décembre 2019

Les élections des 15 et 22 mars 2020 seront à la fois municipales et intercommunales. Dans cette perspective, afin de mieux faire connaître l'intercommunalité et le fonctionnement des élections au grand public, aux candidats et futurs élus, l'AdCF, l'Assemblée des Communautés de France vous propose des vidéos didactiques et de la documentation sur l'intercommunalité et les prochaines élections.

[Un document didactique de 16 pages](#) ↗ sur l'intercommunalité

Afin de mieux comprendre les grands enjeux de l'intercommunalité, son fonctionnement, ses champs d'intervention et compétences, les conseils communautaires, ses ressources financières et fiscales.

[Interco, kesako ?](#) ↗

Un carnet du jeune citoyen de deux pages réalisé par l'Anacej (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) afin de permettre aux jeunes et aux néophytes de comprendre dans ses grandes lignes le fonctionnement de l'intercommunalité. [www.anacej.fr](http://www.anacej.fr) ↗

[L'accès au mandat intercommunal – Questions-réponses juridiques](#) ↗

Un document exhaustif et didactique de 24 pages pour saisir l'ensemble des règles de constitution des listes, des modalités d'élections et des obligations légales incombant aux candidats aux élections locales de mars 2020, dans les communes de plus ou de moins de 1 000 habitants.

Pour en savoir plus rdv sur : [www.adcf.org](http://www.adcf.org) ↗

L'intercommunalité, 3 minutes pour comprendre

Les élections municipales et intercommunales, 1min30 pour comprendre



 [RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de FAY DE BRETAGNE

11 rue de la Mairie

44130 FAY-DE-BRETAGNE

☎ 02 40 87 42 18

✉ CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

Ouverture au public du lundi au vendredi

de 09h00 à 12:30 et de 14:00 à 17h45 (FERMÉ le mardi matin- accueil le jeudi ap.midi sur RDV)

de 9h à 12h le samedi

Urbanisme : lundi au vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (FERMÉ le mardi matin- accueil le jeudi ap.midi sur RDV)